

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Actualité

Date de publication : 06/01/2021

### **BIC - Actualisation du taux maximum des intérêts admis en déduction d'un point de vue fiscal**

---

**Série / Division :**

BIC - CHG

**Texte :**

Le taux de référence servant au calcul du plafonnement des intérêts déductibles en application des dispositions du 3° du 1 de l'article 39 du code général des impôts a été mis à jour pour les exercices de douze mois clos du 31 décembre 2020 au 30 mars 2021.

**Actualité liée :**

x

**Document lié :**

[BOI-BIC-CHG-50-50-30](#) : BIC - Frais et charges - Charges financières - Intérêts des avances consenties par les associés en sus de leur part de capital - Taux d'intérêt limite

**Signataire du document lié :**

Bruno Mauchauffée, adjoint au directeur de la législation fiscale